

Sur les 35 postes, les femmes n'ont eu droit qu'à un poste, celui de la présidence de la Commission socioculturelle qui sera dirigée par Eva Bazaiba du Mouvement de Libération du Congo.

Cette faible représentation des femmes dans les différentes commissions a provoqué un tollé général chez les dames députées qui ont perçu cet état des choses comme une marginalisation de leur être.

Dans la séance plénière d'hier mardi à la chambre basse, Adèle Kayinda qui a pris la parole au nom de ses collègues femmes de toutes les tendances politiques représentées à l'Assemblée Nationale, a dans une motion, fustigé la non implication du président de l'Assemblée Nationale, Aubin Minaku, pour faire respecter la parité dans la répartition des postes.

Cette dame du PPRD a rappelé les dispositions pertinentes de la Constitution et du règlement d'ordre intérieur de l'Assemblée Nationale qui préconisent la représentation suffisante des femmes dans les postes de responsabilités.

Elle s'est dit convaincue que les députées femmes qui ont battu campagne autant que les hommes pour se faire élire à la représentation nationale méritent des responsabilités dans les commissions permanentes au lieu de continuer à jouer un rôle du second plan.

Pour la précité, la commission socio culturelle de la législature passée sous la conduite d'une femme a produit plus de lois que les autres commissions de l'Assemblée Nationale dirigées par des hommes.

L'honorable Kayinda a sollicité au speaker de l'Assemblée Nationale de trouver un consensus pour y remédier afin d'établir l'équilibre.

Les femmes se sont montrées très solidaires dans la défense de leur droit en occupant toutes la même rangée à l'hémicycle.

Le député Germain Kambinga du MLC a profité de son intervention au micro pour interpeller l'auditoire sur cette épineuse question de la parité. Il a fait remarquer. Que la majorité qui s'est servie de ses femmes comme bouclier humain au moment des élections des membres du bureau de l'Assemblée Nationale pour empêcher l'opposition de revendiquer les postes de deuxième vice- président et de rapporteur adjoint, n'a désigné aucune dame pour diriger une commission permanente alors que son parti a confié commission socioculturelle a une dame. Kambinga a proposé une solution conjoncturelle qui consiste à accorder tous les postes restés à pourvoir dans trois commissions permanentes aux femmes pour établir un minimum d'équilibre.

Cet élu de lukunga a suggéré à la longue que le problème de la représentation de la femme soit traité avec beaucoup de sérieux.

Le président de l'Assemblée Nationale a en plus des suggestions de «Kambinga , proposé que la commission des sages et une autre commission permanente qui sera mise en place incessamment soient dirigées par des femmes.

La plénière a adopté toutes ces propositions, à la grande satisfaction des dames députés qui ont fait entendre leur voix pour que la parité devienne une réalité en RDC.

Bien avant ce coup de gueule des femmes députées, le rapporteur adjoint de l'Assemblée Nationale a publié les noms des présidents des 7 commissions permanentes et de leurs collaborateurs.

- La commission politique et administrative : François Bokona

- Economique et financière : Motokambale

- Défense et sécurité : Kasende
  
- Relations extérieures : Bienvenue Liyota
  
- Socioculturelle : Eve Bazaiba
  
- Aménagement du territoire : Mayo
  
- Environnement : Mobandu

Les observateurs ont été surpris de constaté que le député de l'UNC, Mayo qui avait menacé le désengagement de l'opposition des travaux de l'Assemblée Nationale si la présidence de la commission politique et administratif n'était pas confiée à un membre de sa famille politique, a dû se contenter de la commission chargée de l'aménagement du territoire alors que la commission tant convoitée est prise par un cacique de la majorité.

Par Eric Wemba